

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise de contrôle conjoint de la société « AGRI TRADE MAROC S.A », par le fonds d'investissement «CAPMEZZANINE III », à travers l'acquisition de 49% des actions de son capital social et des droits de vote associés.**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- L'acquéreur : « CAPMEZZANINE III » ;
- La cible : « AGRI TRADE MAROC S.A.».

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle conjoint.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur de la distribution des engrais.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 05 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 Juin 2023.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

L'Opération envisagée consiste en la prise de participation par le fonds d'investissement « CAPMEZZANINE III » géré par la société CDG Invest Growth de 49% du capital social et des droits de vote de la société AGRI TRADE MAROC.

AGRI TRADE MAROC est une société spécialisée dans l'achat, le conditionnement et la commercialisation de tous produits destinés à l'agronomie, l'agriculture et la culture de la faune et la flore.

CAPMEZZANINE III est un organisme de placement collectif en capital (OPCC) de droit marocain créé sous forme de fonds de placement collectif en capital (FPCC), dont le siège social est à Casablanca. Cet organisme est géré par la société anonyme de droit marocain CDG Invest Growth.

Fait à Rabat le 02 juin 2023.